



Villeneuve d'Ascq, le 19 mai 2014

Communiqué

**Communication des griefs
adressée par la Commission européenne au Groupe Bonduelle**

Le Groupe Bonduelle, a reçu en date du 19 mai 2014 de la Commission européenne une communication des griefs pour pratiques anticoncurrentielles. Cette communication des griefs est consécutive à l'ouverture d'une procédure d'infraction en date du 9 avril 2013 à l'encontre de différents intervenants sur le marché du champignon en conserve aux marques de distributeurs au sein de l'Espace économique européen.

Conformément à la procédure, le Groupe Bonduelle présentera à la Commission européenne les observations qu'appelle la communication des griefs.

Contacts

Catherine Richard – RP carrées Tel: 03 28 52 00 51 / P : 06 09 25 14 61
Email: catherine.richard@rp-carrees.com